



Bulletin d'inscription Pont-à-Mousson Athlétisme saison 2025 – 2026 ou par le QR Code

1^{ère} licence



Renouvellement licence



Nom et prénom du licencié

Sexe Féminin Masculin

Date de naissance Lieu de naissance :

Nationalité N° licence 2024 – 2025

Adresse :

Représentant légal : père – mère – tuteur

Nom et prénom

Adresse

N° de portablePouvant être intégré au groupe What's App du club

Adresse e-mail (indispensable pour l'édition de la licence) :

.....

Personne à prévenir (nom + tél.).....

Documents à joindre à la présente fiche :

- Certificat médical de moins de 3 mois, pour les personnes répondant « oui » à une des questions du questionnaire Santé de la FFA

COÛT DE LA LICENCE

EVEIL ATHLETISME/POUSSINS.....135 €
Nés en 2015/2016/ 2017/2018/2019

ATHLE COMPETITION.....160 €
Nés en 2014 et avant

Règlement d'un montant dereçu le 2025 par

Le règlement de la licence peut se faire par 2 chèques, payables sur 2 mois se suivant (ex. : sept. et oct.), qui seront déposés ensemble avec le reste du dossier.

Tarif dégressif sur le montant total pour une même famille

A partir de 3 licenciés : - 10 %

Pass Jeunes acceptés

Le licencié (ou le responsable légal pour les mineurs) autorise le club à le photographier en compétition dans le but de mettre les photos et les résultats des épreuves sur le site et la page Facebook du club.

Le licencié (ou le responsable légal pour les mineurs), autorise le club à utiliser le moyen de transport adapté (bus, voiture particulière d'un membre du club ou d'un parent accompagnateur) pour les déplacements sur les lieux de compétition et d'entraînements chaque fois que cela sera nécessaire au cours des activités du club.

Maillot du club offert avec la nouvelle licence : Indiquer la taille

Déjà licencié(e) la saison passée dans un club d'athlétisme : OUI – NON (2)

Si oui, lequel N° Licence

Antécédents médicaux :

.....

Je soussigné (e),..... demeurant à
.....responsable légal de l'enfant mineur
..... , l'autorise à être inscrit à la section athlétisme de
Pont-à-Mousson Athlétisme.

En outre, j'accepte que les responsables de la section autorisent en mon nom, toute intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin et donne mon accord pour la réalisation de contrôles sanguins dans le cadre de la lutte contre le dopage. En effet, le Code du Sport précise qu'une absence d'autorisation parentale pour les contrôles sanguins est constitutive d'un refus de se soumettre aux procédures de contrôle.

Le licencié majeur ou l'un des représentant légaux d'un licencié mineur atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'association Sportive Pont-à-Mousson Athlétisme

SIGNATURE

Le licencié ou ses parents se proposent d'aider le club sur un ou plusieurs événements organisés par celui-ci
(cocher la case utile)
Oui Non

